Monsieur le Président du
Conseil Départemental d'Eure et Loir
28028 CHARTRES cedex

Monsieur le Président,

Le 6 juin 2019, le Ministère des Finances Publiques engageait la mise en place de son nouveau réseau dit de proximité, pour soi-disant renforcer la présence des services publics dans les territoires et moderniser l'action publique.

A cette occasion, une large concertation avec les élus et les personnels devait avoir lieu.

Le Gouvernement souhaitait assurer une meilleure accessibilité des services publics à la population, notamment dans les territoires où le sentiment d'abandon de l'État se développe. Il souhaitait aussi porter une attention toute particulière aux usagers qui sont peu familiers ou éloignés des outils numériques, sans renier la nécessaire modernisation des services publics.

Cette nouvelle organisation devait à terme compter au moins une structure par canton et un accès aux services publics à moins de 30 minutes maximum de son domicile.

Cette vision qui conduit à un service public dématérialisé au-delà du raisonnable, est portée par une politique visant à assécher la demande en supprimant l'offre de service. Les populations seront privées d'un accès direct, personnalisé et technicien.

Nous l'affirmons, cette réorganisation est un repli territorial inédit du dernier service public administratif d'État encore largement présent sur le territoire.

Dans notre département, à l'horizon 2023, les dernières trésoreries de Maintenon (18 emplois) et des Villages Vovéens (10 emplois) devraient fermer, Courville (7 emplois) et La Loupe (4 emplois) les précédant en fin d'année. Les services des impôts des particuliers de Nogent le Rotrou (10 emplois) et de Châteaudun (13 emplois) deviendront des antennes de Chartres en 2023 et leur pérennité n'est aucunement garantie au-delà de 2026. Depuis 2015, les territoires ruraux auront ainsi perdu 10 trésoreries.

Le 10 décembre 2019, votre prédécesseur a signé une charte départementale actant cette nouvelle dégradation.

Pourtant les conséquences de ces changements sont redoutables. En premier lieu pour le service public. En effet, contrairement aux annonces, l'administration des finances publiques ne sera pas plus en capacité d'assurer un meilleur service à l'usager dans les Maisons de Services au Public ou dans les Etablissements France Service que dans ses dernières implantations, en raison notamment des nombreuses suppressions d'emplois qu'elle va continuer de subir.

En second lieu, la concentration des emplois sur l'agglomération Chartraine est une véritable catastrophe pour l'économie locale ainsi que pour le maintien de l'activité, de l'attractivité et de la vie sociale dans les cantons. Malheureusement ce n'est pas l'annonce de 35 créations d'emplois sur Châteaudun qui se traduira dans la réalite par des arrivées significatives. Force est de constater qu'à l'heure actuelle seulement 8 des 22 postes pourvus le sont par des collègues qui viennent s'installer sur cette agglomération.

Dès 2019 les élus des Villages Vovéens s'opposaient ouvertement à cette discrimianation. Aujourd'hui ce sont les élus de Maintenon qui s'y opposent dans leur délibération du 23/06/2021. Ils y dénonce également la tromperie dont ils sont victimes après avoir lourdement investi dans une nouvelle trésorerie.

Nous attirons donc votre attention sur cette situation, et en appelons à votre soutien pour la défense des services des finances publiques, afin que les populations puissent continuer à bénéficier d'un service public égalitaire et véritablement de proximité.

Nous restons à votre disposition pour toute précision et vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

solidairesfinancespubliques.ddfip28@dgfip.finances.gouv.fr
cfdt.ddfip28@dgfip.finances.gouv.fr
fo.ddfip28@dgfip.finances.gouv.fr
cgt.ddfip28@dgfip.finances.gouv.fr

Direction Départementale des Finances Publiques
Solidaires Finances Publiques
A l'attention de Fabrice Gauthier
3 place de la république
28 019 Chartres cedex